

A l'aide de la pince rouge encastree dans la balise, poinçonnez au verso la case de même numero. Cherchez et trouvez ensuite dans l'ordre du parcours choisi les balises suivantes et poinçonnez les cases correspondantes.

VOUS AVEZ TROUVÉ UNE BALISE ? BRAVO !

- Rejoignez le départ de l'ESO (panneau d'accueil à la barrière d'entrée nord-ouest du parc).
- Repérez, sur la carte, le triangle de départ.
- A l'intérieur, remarquez la croix noire x qui symbolise le panneau. Repérez aussi le trait noir fin / qui représente un mur, et les petits cercles verts qui figurent des arbres.
- Dans le triangle vous voyez encore le croisement des allées piétonnes, une poubelle et un poteau.
- Situez maintenant ces éléments
- Pour vous y rendre, passez la barrière métallique pour entrer sur le terrain près de vous.
- Cherchez ensuite sur la carte le symbole **31** : repérez, dans le cercle rouge, un trait vert foncé qui représente une haie. La balise en bois est implantée contre son angle saillant.
- Dans le cercle remarquez des différences de couleurs : la zone jaune symbolise la prairie devant la haie (terrain découvert), la zone verte une zone d'accès interdit, derrière la haie (terrain privé construit).
- Pour vous y rendre, passez la barrière métallique pour entrer



Rejoignez le départ de l'ESO (panneau d'accueil à la barrière d'entrée nord-ouest du parc). Repérez, sur la carte, le triangle de départ. A l'intérieur, remarquez la croix noire x qui symbolise le panneau. Repérez aussi le trait noir fin / qui représente un mur, et les petits cercles verts qui figurent des arbres. Dans le triangle vous voyez encore le croisement des allées piétonnes, une poubelle et un poteau. Situez maintenant ces éléments. Pour vous y rendre, passez la barrière métallique pour entrer sur le terrain près de vous. Cherchez ensuite sur la carte le symbole **31** : repérez, dans le cercle rouge, un trait vert foncé qui représente une haie. La balise en bois est implantée contre son angle saillant. Dans le cercle remarquez des différences de couleurs : la zone jaune symbolise la prairie devant la haie (terrain découvert), la zone verte une zone d'accès interdit, derrière la haie (terrain privé construit). Pour vous y rendre, passez la barrière métallique pour entrer

Très facile - Distance meilleur itinéraire 750m - Dans l'ordre, trouvez les balises 31, 37, 32, 42, 48 et 38

VOUS DÉBUTEZ ? CHOISISSEZ LE PARCOURS VERT

COMMENT ÇA MARCHE ?
Retrouvez sur le site les balises en bois symbolisées sur la carte par des cercles rouges sur 3 parcours

LESO

L'espace sports d'orientation (ESO),

Parc Jean Perdrix est un espace aménagé et cartographié au coeur d'un parc urbain pour une découverte ludique des sports d'orientation.



AUTRES ESO DANS LA DRÔME
Bons plans disponibles dans les offices de tourisme locaux, les stations de la Drôme,

et en téléchargement gratuit sur sportsnature.ladrome.fr et cdc026.fr



VALENCE ROMANS TOURISME
04 75 44 90 40
inforomans@valenceromans-tourisme.fr
www.valence-romans-tourisme.com

POINT DE DÉPART ET PARKING

- Maison de la vie associative, 77 route de Montéliér, 26000 Valence
- Lat : 44°56'11" Long : 4°55'14"



LES BONS PLANS ORIENTATION

PLAINE DE VALENCE

VALENCE

Parc Jean Perdrix

- L A
D R O
M E -
LE DÉPARTEMENT

FAITES LE PARCOURS ROUGE

- Difficulté moyenne
- Distance meilleur itinéraire 1800m
- Balises : 40-41-36-34-43-46-51-54-53-50-49-38
- Poinçonnez les cases rouges au verso

FAITES LE PARCOURS BLEU

- Difficulté moyenne
- Distance meilleur itinéraire 1500m
- Balises : 37-35-33-45-44-47-52-55-50-39-38
- Poinçonnez les cases bleues au verso

VOUS CHERCHEZ PLUS DE DIFFICULTÉS



Expression nomade - Réalisation 2022 - Département de la Drôme Service Environnement, Sports, Nature / Cartographie et conception ESO - CDC026 / Photos Eric Gailliet et service ESN

ladrome.fr



112
N° SECOURS

sentinelles.sportsdenature.fr

ESO Parc Jean Perdrix

200m



Carte n°26-176-2022 -
 Relevé, dessin : Gill Buridan, Alain Antoine, Conception
 ESO : Alain Antoine - cico26.fr © FFCO Drome - Toute
 reproduction ou adaptation, sous quelque forme que ce
 soit et par quelque procédé que ce soit, même partielle,
 est rigoureusement interdite.

PARCOURS ROUGE

1-40
2-41
3-36
4-34
5-43
6-46
7-51
8-54
9-53
10-50
11-49
12-38

PARCOURS BLEU

11-38
10-39
9-50
8-55
7-52
6-47
5-44

- L'HUMAIN**
- La route et son trottoir
 - Chemin
 - Allée piéton
 - Sentier
 - Zone d'accès interdit
 - Bâtiment - Passage couvert
 - Mur infranchissable
 - Muret franchissable
 - Clôture infranchissable
 - Clôture franchissable
 - Particularité - Jeux
 - Table de ping-pong - Table
 - Pont
 - Banc - Mémorial
 - Poubelle
 - Poteau - Panneau de basket
 - Point de passage - Escalier
 - Ligne électrique

- LA VÉGÉTATION**
- Terrain découvert
 - Terrain cultivé
 - Terrain découvert ombré
 - Terrain semi-ouvert
 - Bois : course facile
 - Bois : course ralentie
 - Bois : course difficile
 - Bois : végétation infranchiss.
 - Haie infranchissable
 - Limite de végétation précise
 - Arbre remarquable, arbre
 - Souche, buisson
 - Sable

- LE RELIEF**
- Courbes de niveau, de forme
 - Talus
 - Dépression
 - Buttes
 - Fossé sec
 - Cuvette - Trou
- L'EAU**
- Lac infranchissable
 - Fontaine - Borne incendie
- LA PIERRE**
- Rocher
 - Zone pierreuse

Point de départ des parcours (emplacement du panneau-départ)

Emplacements des bornes numérotées, positionnées sur un élément significatif de terrain (muret, angle chemin...)

PARCOURS VERT

1-31	2-37	3-32	4-42	5-48	6-38
------	------	------	------	------	------

1-37	2-35	3-33	4-45
------	------	------	------